

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier :KD/FRG : 2022.

Marmande, le 3 Mars 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER COUSSAN Vendredi 18 Février 2022

Lieu : Maison de quartier de Coussan

Début de la rencontre : 18h30 Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : Loréline Roques, conseillère municipale déléguée à la jeunesse et aux conseils générationnels, élue référente du quartier Coussan, Anne-Laure Gasser conseillère municipale déléguée aux ressources humaines, à la médiathèque et aux archives, élue référente du quartier Coussan

14 habitants et représentants associatifs (ATP, Comité des fêtes), 4 enfants

Service Citoyenneté : Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

1. Informations et réponses sur les points soulevés lors de la dernière rencontre
2. Echanges autour de la vie du quartier
3. Informations municipales
4. Réflexion sur un projet autour du vivre-ensemble

1- Le début de la rencontre de quartier est dédié à apporter des **informations et/ou des réponses aux problématiques et difficultés que rencontrent les habitants.**

A noter: certaines réponses étaient déjà apportées dans le précédent compte-rendu.

-Concernant les inondations, quelles suites aux doléances exprimées en début d'année 2021 ?

Du côté de la réserve communale

- L'installation de nouveaux panneaux est validée et dans l'attente du vote du budget.
- Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM sera imprimé après le vote du budget.
- L'achat d'un bateau supplémentaire est prévu au budget 2022 et de nouveaux investissements à hauteur de 3000€ (gilets, corne de brume,) ont été faits fin 2021.

Toutefois, nous sommes toujours dans l'attente d'un rapport demandé au ministre concerné, suite à sa venue en février 2021.

Du côté de VGA

Pour 2021 : le coût est de 2 M 600 000 (digues, voirie,)

6 000 000 € cout global ttc (compensé par des aides de l'état, notamment)

https://www.vg-agglo.com/wp-content/uploads/2018/05/SLGRI_tonneins-marmande.pdf

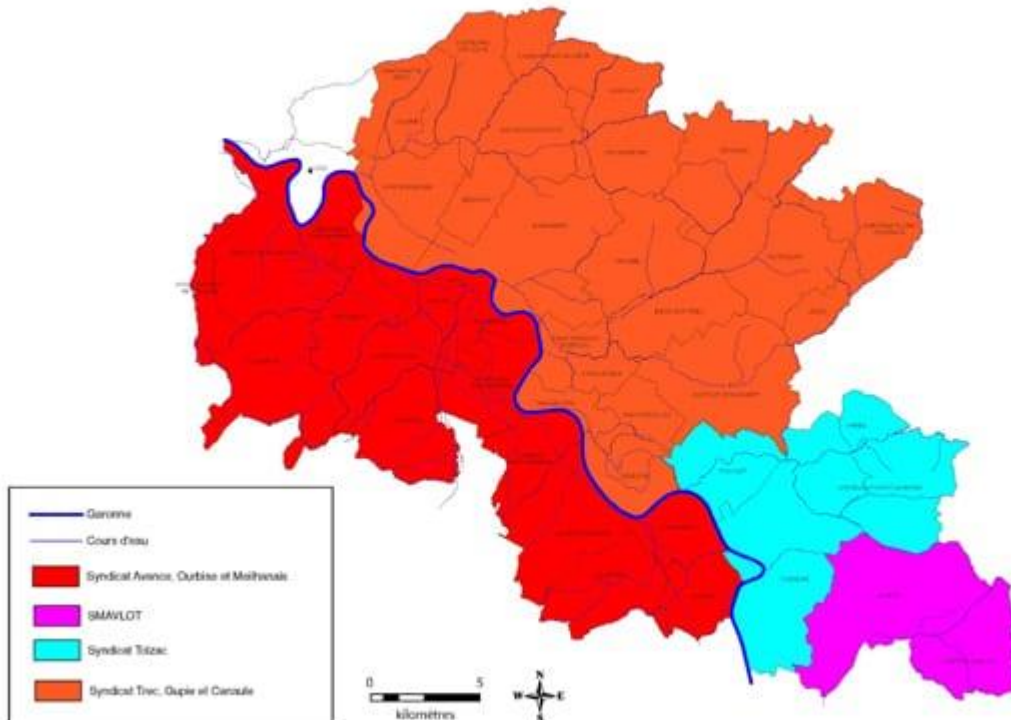
Information complémentaire : suite à la crue de 01/2022, le coût pour VGA est de 130 000 -150 000€ (fossés- voirie)

Il n'y a pas eu d'intervention particulière sur la commune.

L'entretien des cours d'eau et fossés qui sillonnent le quartier:

Val de Garonne Agglomération a confié la gestion des milieux aquatiques aux syndicats de rivière présents sur son territoire.

**Périmètre des syndicats de rivière sur le territoire de Val de Garonne Agglomération
(les périmètres de ces syndicats s'étendent au-delà des limites de VGA)**



Périmètre des syndicats de rivière – Val de Garonne

Pour toute information sur les cours d'eau et les zones humides de notre territoire, n'hésitez pas à contacter le syndicat de rivière correspondant.

Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de l'Avance, de l'Ourbise et des bassins associés.

Etienne CARRETEY, Technicien rivière 05 53 89 20 10/ siabvavance@gmail.com

Un raccordement trop long de la fibre :

Orange assure que 95% du réseau sera déployé sur le territoire d'ici fin 2022
Ce lien permet de voir si son domicile est éligible :
<https://cartefibre.arcep.fr/index.html?lng=0.17391227611278737&lat=44.502126459700946&zoom=15.747090093445683&mode=normal&legende=true&filter=true&trimestre=2021T3>

Des vols récurrents de câbles téléphoniques sur le quartier

A maintes reprises, des vols de câbles téléphoniques ont eu lieu; la police municipale et la gendarmerie ont été informées, se sont déplacées : une enquête pourra être ouverte si le propriétaire du réseau Orange porte plainte.

Les riverains victimes de ces incivilités sont invités à insister auprès du gestionnaire du réseau

L'église : les travaux de la toiture ont été achevés semaine 8.

Entre le remaniement et le nettoyage de la toiture, le montant des travaux s'élève à 6500€.

La porte de la sacristie a été changée pour un montant de 772€, pose comprise.

Le fleurissement du monument aux morts lors du 11 Novembre: le service Espaces verts prendra en charge cette demande et des pots de fleurs seront déposés.

Concession funéraire au cimetière pour les « gens du village »

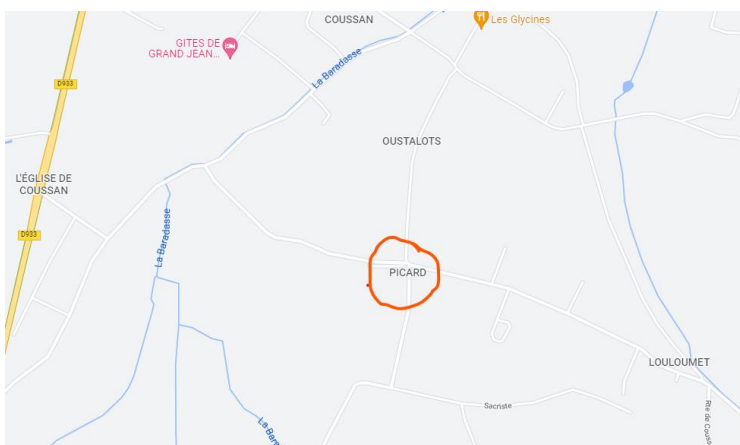
Le responsable des cimetières nous informe que 3 concessions sont à ce jour disponibles.

Des dépôts sauvages sont constatés sur le site de la SOEM : Passage fréquent de la brigade verte (des déchets verts certainement déposés par des habitants du quartier). Ci-dessous un lien pour en savoir plus : <https://www.vg-agglo.com/mon-quotidien/le-tri-et-la-collecte-des-dechets/decheteries/>

Depuis 2 ans, le quartier n'a plus **d'illuminations de Noël** : les illuminations de Noël sont inscrites dans un marché de location et soumises à la validation des élus ; une demande sera faite pour l'inscrire en 2022.

2-Echanges autour de la vie du quartier

Les riverains du croisement du lieudit Picard sud demandent si ce lieu pourrait bénéficier d'un éclairage photovoltaïque



A nouveau des dépôts sauvages sont signalés (mais sur le domaine privé). Des incivilités en matière de déchets sont également soulevés : brulage de déchets sur un parking.

La brigade verte sera sollicitée en ce sens.

Les habitants présents s'accordent à dire que le désengagement citoyen en matière de propreté et de respect de l'environnement porte tort à l'image du quartier.

3- Informations municipales

Le budget participatif et l'appel au vote des marmandais pour choisir le projet qui sera réalisé par la mairie.

La municipalité a lancé son 1er budget participatif sur le thème de l'environnement en septembre 2021. Cette 1ère édition a permis de recueillir 8 projets. Chaque dossier a été étudié selon une grille d'évaluation et de critères de recevabilité. La commission de validation (composée d'élus municipaux) a ensuite procédé à une instruction détaillée, et a présenté et soumis au vote des Marmandais les 3 projets suivants:

- 1 - QUAI DE MISE À L'EAU À LA CALE
- 2 - COMPOSTEURS PARTAGÉS
- 3 - LA FILHOLE, UN LIEU DE VIE POUR TOUS

A l'écriture de ce compte-rendu, la période de vote est clôturée. Les résultats du dépouillement sont en faveur du projet 3

Le financement participatif pour l'achat d'une œuvre d'art:



La municipalité a décidé de permettre à qui le souhaite de devenir mécène de cette œuvre désormais marmandaise. Cette acquisition, financée en

majeure partie par la ville, s'inscrit d'abord dans un souhait de soutenir un artiste contemporain, de rendre visible à tous une de ses œuvres.

Ce mécénat populaire que nous vous proposons offrira à ceux qui le souhaitent le plaisir d'avoir contribué à la vie culturelle de leur ville. Il leur donnera droit aussi à un reçu fiscal pour la déduction de leur don ainsi qu'à une contrepartie de l'artiste lui-même.

Pour participer au financement participatif et jusqu'au 15 avril 2022 : <https://app.collecticity.fr/fr/marmande>

4 : Réflexion sur un projet autour du vivre-ensemble

Plusieurs idées ont émergé durant cette rencontre :

- Organiser une randonnée avant l'été qui permettrait de recenser le petit patrimoine sur le quartier, dans l'optique de le présenter lors des journées du patrimoine en Septembre ; des chantiers citoyens de nettoyage et de valorisation pourraient compléter ce projet. Les associations Comité des fêtes et ATP proposent leur partenariat.
- Dans l'optique des fêtes de Noël et de l'accord de la pose d'illuminations, la décoration du hameau pourra s'organiser avec les habitants.
- la fête/Faites de la soupe proposée par le comité des fêtes qui pourrait s'inscrire dans le pacte alimentaire et la transmission de savoir-faire et du bien manger.

La **prochaine rencontre en date du 8 avril à 18h30** sera dédiée à l'approfondissement de ces idées.